

COMPTE  
RENDU

2015

ANNUEL

MATMUT VIE



# CONSEIL DE SURVEILLANCE

## AU 31.12.2015

### PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

#### Daniel HAVIS

Président de Matmut

Né le 31 décembre 1955 à Montauban - 82 - De nationalité française

Domicilié 19 rue Léon Lebourgeois 76240 Bonsecours

### MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

#### Léonora TREHEL

Présidente de la Mutuelle Familiale

Née le 12 août 1950 à Muzzana Del Turgnano (Italie) - De nationalité italienne

Domiciliée 26 allée Jean-Sébastien Bach 78130 Les Mureaux

#### Élisabeth HAVIS

Directrice Générale Adjointe *Groupe Matmut*

Née le 30 octobre 1954 à Paris 8<sup>e</sup> - 75 - De nationalité française

Domiciliée 19 rue Léon Lebourgeois 76240 Bonsecours

#### Maud DUVAL

Directrice Générale Adjointe *Groupe Matmut*

Née le 17 juin 1956 à Forges-les-Eaux - 76 - De nationalité française

Domiciliée 522 avenue Jean de la Varenne 76230 Bois-Guillaume

#### Christophe BOURRET

Président de la Société BTW Capital Management

Né le 22 octobre 1967 à Enghien-les-Bains - 95 - De nationalité française

Domicilié 1430 chemin de la Repentance - La Lézardière - 13100 Aix-en-Provence

#### Patrick BROTHIER

Président d'Adrea Mutuelle

Né le 22 janvier 1963 à Chazelles-sur-Lyon - 42 - De nationalité française

Domicilié 14 rue Clara Malraux 03400 Yzeure

#### François-Xavier CHEVALLIER

Retraité

Né le 27 avril 1946 à Paris 18<sup>e</sup> - 75 - De nationalité française

Domicilié 32 boulevard Hébert 35400 Saint-Malo

#### Christian PY

Président de Visaudio

Né le 27 mars 1951 à Albi - 81 - De nationalité française

Domicilié 14 rue Frédéric Mistral 30900 Nîmes

#### Étienne CANIARD

Président de la Fédération Nationale de la Mutualité Française

Né le 24 juillet 1952 à Boulogne-Billancourt - 92 - De nationalité française

Domicilié 7 rue Eugène Millon 75015 Paris

#### Jean-Martin COHEN SOLAL

Délégué Général de la Fédération Nationale de la Mutualité Française

Né le 12 janvier 1950 à Alger - De nationalité française

Domicilié 80 rue Hallé 75014 Paris



# DIRECTOIRE

## AU 31.12.2015

### PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE

#### **Thierry MASSON**

Directeur Général Délégué - Opérations Groupe

Né le 26 février 1968 à Rennes - 35

De nationalité française

Domicilié 45 rue Thomas Dubosc 76000 Rouen

### MEMBRES DU DIRECTOIRE

#### **Véronique GODART**

Responsable de Service Spécialisé

Née le 4 juin 1964 à Saint-Romain-de-Colbosc - 76

De nationalité française

Domiciliée 10 rue du Manège 76130 Mont-Saint-Aignan

#### **Émeric BELLANGER**

Secrétaire Général Groupe - Production

Né le 22 août 1971 à Château-Gontier - 53

De nationalité française

Domicilié 1935 rue de la Haie 76230 Bois-Guillaume

#### **Jérôme BANDERIER**

Secrétaire Général Groupe - Organisation et Systèmes d'Information

Né le 18 août 1972 à Paris 14<sup>e</sup> - 75

De nationalité française

Domicilié 16 rue Gustave Courbet 76350 Oissel

#### **Didier RENAULT**

Responsable Développement Niveau 2

Né le 13 juin 1972 à Harfleur - 76

De nationalité française

Domicilié 7 rue de Bammeville 76100 Rouen



# COMMISSAIRES AUX COMPTES

## AU 31.12.2015

### TITULAIRES

#### Société MAZARS

Renouvelée par l'Assemblée Générale du 7 juin 2013  
61 rue Henri Regnault 92075 La Défense

#### SEC BURETTE

Renouvelée par l'Assemblée Générale du 7 juin 2013  
9 rue Malatiré 76000 Rouen

### SUPLÉANTS

#### Gilles MAGNAN

Renouvelé par l'Assemblée Générale du 7 juin 2013  
61 rue Henri Regnault 92075 La Défense

#### MONCEY AUDIT

Renouvelé par l'Assemblée Générale du 7 juin 2013  
9 rue Malatiré 76000 Rouen



# RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

## LISTE DES BRANCHES D'ASSURANCE PRATIQUÉES EN FRANCE (MÉTROPOLE ET DOM TOM)

Branches	Définition	Date de l'agrément
20	Opérations comportant des engagements dont l'exécution dépend de la durée de la vie humaine	25/07/1988
22	Assurances liées à des fonds d'investissement	30/01/1995
24	Capitalisation	25/07/1988

## LISTE DES AUTRES PAYS OÙ LA SOCIÉTÉ EXERCE SON ACTIVITÉ EN RÉGIME D'ÉTABLISSEMENT OU EN LIBRE PRESTATION DE SERVICES

Néant.

## LISTE DES CONTRATS TYPES D'ASSURANCE DIRECTE DONT LA COMMERCIALISATION A COMMENCÉ AU COURS DE L'EXERCICE

Néant.



# EFFECTIF MOYEN ANNUALISÉ DU PERSONNEL SALARIÉ POUR L'EXERCICE 2015

<b>Personnel Bureaux</b>	
Personnel de Direction	0
Cadres	0
Employés	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>
<b>Personnel Siège</b>	
Personnel de Direction	0
Cadres	9,42
Employés	4,25
<b>TOTAL</b>	<b>13,67</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>13,67</b>



# RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale ordinaire en application des statuts et des dispositions du Code de Commerce pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

## SITUATION ET ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

Dans un contexte économique toujours difficile, l'activité Épargne de *Matmut Vie*, malgré une légère baisse, reste à un niveau très satisfaisant.

Le portefeuille « Épargne » est ainsi constitué, au 31/12/2015, de 49 919 contrats, soit une progression de 5 %. Le chiffre d'affaires de cette activité diminue de 4 % ; toutefois, cette baisse est peu significative dans la mesure où l'année 2014 montrait une forte progression (+ 66 %).

*Matmut Vie* a maintenu en 2015 sa politique en termes de participation aux bénéficiaires en choisissant, à nouveau, de consolider son stock de participation aux bénéficiaires. Ainsi, les résultats financiers, tout en permettant cette augmentation, permettent de faire bénéficier le contrat *Matmut Vie Épargne* d'un taux de rendement de 2,5 %. Ce taux reste dans la moyenne haute du marché.

En revanche, la production dans le domaine de la prévoyance reste en recul tant pour la garantie *Capital Prévoyance Matmut* (-13 % par rapport à 2014) que pour *Matmut Prévoyance Obsèques* (-15 %) ; le portefeuille est constitué de 46 568 contrats pour la première garantie et de 20 026 contrats pour la seconde (*Matmut Prévoyance Obsèques & Matmut Vie Obsèques*).

Dans le cadre du devoir de conseil et de la lutte contre les contrats en déshérence, la lettre d'information annuelle, qui donnera toutes les informations sur l'évolution du contrat en 2015 à l'ensemble de notre portefeuille épargne, a été enrichie d'une page reprenant la clause bénéficiaire du contrat et l'importance de sa mise à jour (l'envoi a été réalisé début février 2016). Toujours dans le cadre de la lutte contre les contrats en déshérence, les obligations Agira 1 (réponse aux demandes individuelles) et Agira 2 (croisement du fichier avec la base Insee des personnes décédées) ont permis de détecter 13 dossiers de personnes décédées pour un montant de 320 000 €.

En matière de conformité, *Matmut Vie* a participé aux tests de conformité transverse sur le secret médical et sur la lutte antiblanchiment et contre le financement du terrorisme.

En matière de contrôle interne, les principaux travaux menés ont été les suivants :

- resserrage de la cartographie gestion (gestion contrats et gestion sinistres), qui a permis de diviser le nombre de risque par 3,
- redéfinition des risques opérationnels importants,
- rédaction d'une note Incidents propre à la Direction Assurances de Personnes destinée aux déclarants remise lors d'une réunion de sensibilisation.

Enfin, dans le domaine de la lutte contre le blanchiment des capitaux et financement du terrorisme, nous avons procédé à une déclaration de soupçon ; aucun complément de déclaration n'a été réalisé.

## ÉVÉNEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

## ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L. 232-1 du Code de Commerce, nous vous informons que la société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

## ÉVOLUTION PRÉVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIÉTÉ ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La qualité de la gestion d'actifs du *Groupe Matmut* a permis de distribuer un taux de rendement sur les produits d'épargne dans la moyenne haute du marché, tout en renforçant les réserves pour les années futures. Dans le cadre des partenariats stratégiques internes à Sferen, la commercialisation du contrat *Matmut Vie Épargne* sera remplacée en cours d'année par un produit multisupport de notre partenaire Mutavie (\*). Ce produit apportera à nos sociétaires la souplesse qu'ils sont

susceptibles d'attendre d'un contrat d'assurance vie en choisissant le niveau de sécurité et de dynamisme de leurs placements.

Les sociétaires déjà titulaires d'un contrat **Matmut Vie Épargne** pourront continuer à alimenter leurs contrats avec des versements libres ou programmés. La confiance acquise sur ce contrat devrait permettre de maintenir un niveau d'encaissement (hors souscriptions nouvelles) proche de celui de 2015.

La prévoyance sera, en 2016 et 2017, un axe de développement pour **Matmut Vie** pour lequel des actions seront donc engagées dès 2016 afin de promouvoir nos solutions de prévoyance. De plus, des réflexions débiteront dès cette année pour l'amélioration des produits.

(\*) Mutavie détenue à 97 % par le groupe Macif : société européenne à Directoire et Conseil de Surveillance, créée en 1979, gère un portefeuille de plus d'un million de contrats pour 20 milliards d'euros d'épargne gérée.

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

Néant.

## PRISES DE PARTICIPATIONS

Néant.

## PRISES DE CONTRÔLE

Néant.

## CESSIONS DE PARTICIPATIONS

Néant.

## RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2015, le capital social est détenu à hauteur de 98,32 % par **Matmut**.

## SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES

Nous vous rappelons que notre société ne contrôle, au sens de l'article L. 233-3 du Code de Commerce, aucune société.

## INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT DE LEURS FOURNISSEURS OU DE LEURS CLIENTS

Les articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de Commerce sont inapplicables en raison du règlement comptant des dettes fournisseurs par **Matmut Vie**.

## PARTICIPATION DES SALARIÉS AU CAPITAL

Néant.

## MONTANT ET MODALITÉS DE RÉPARTITION POUR L'ANNÉE ÉCOULÉE DE LA PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES

Annuellement, **Matmut Vie** détermine la participation aux bénéfices en tenant compte :

- des dispositions prévues par le Code des Assurances et, pour les produits obsèques, du Code Général des Collectivités Territoriales,
- des dispositions contractuelles prévues sur les produits d'épargne.

Le montant de la participation aux bénéfices ainsi déterminé est porté à la provision pour participation aux bénéfices au 31/12 de l'exercice.

Ces sommes sont ensuite reprises pour être incorporées aux provisions mathématiques, dans un délai maximum de 8 ans à compter de leur dotation.

Ainsi, au titre de l'exercice 2015, la charge totale (tous produits) de participation aux résultats s'élève à 26 240 K€ et se ventile en :

- dotation à la provision pour PB pour un montant total de 25 497 K€,
- charge d'intérêts crédités pour un montant de 630 K€,
- participation directement incorporée au PM pour un montant de 112 K€.

Pour l'attribution aux adhérents, chaque année, **Matmut Vie** détermine les taux de participation aux bénéfices, pour chaque produit, en tenant compte des sommes disponibles à la provision. Le montant attribué est porté aux provisions mathématiques au 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivante (ou 1<sup>er</sup> avril, pour certains contrats obsèques).

Une partie des sommes disponibles est conservée en provision pour participation aux bénéfices dans l'objectif de préserver les rendements futurs.

## RÉSULTATS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

(Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros)

Dans le domaine de la prévoyance, les garanties Indemnité décès et Forfait obsèques proposées dans certains contrats santé sont reprises par la mutuelle **Matmut Santé Prévoyance**. Le chiffre d'affaires des produits de prévoyance progresse de 2 % malgré une production nouvelle en baisse.

En épargne, une seule opération commerciale a été proposée pendant l'exercice. Du fait de prestations en hausse et du chiffre d'affaires en légère baisse, la collecte nette de l'épargne est en retrait de 8 %.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2015 :

- la société a réalisé un chiffre d'affaires de 126 710 K€ contre 131 018 K€ au titre de l'exercice précédent,
- les charges de sinistres se sont élevées à 37 381 K€ contre 34 292 K€ au titre de l'exercice précédent.

Le résultat technique après intervention de la réassurance est bénéficiaire de 4 682 K€ contre un résultat bénéficiaire de 5 242 K€ au titre de l'exercice précédent.

- Après prise en compte de la part des produits de placement rémunérant le capital, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 4 512 K€ contre un bénéfice de 5 029 K€ au titre de l'exercice précédent.

Est joint en Annexe au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article R. 225-102 du Code de Commerce (en Annexe I).

### AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit 4 511 756,19 € de la manière suivante :

- affectation au fonds de garantie des assurances de personnes : 29 646 €,
- affectation à la réserve de sécurité : 4 482 110,19 €.

### RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUÉS

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

EXERCICE	REVENUS ÉLIGIBLES À L'ABATTEMENT		REVENUS NON ÉLIGIBLES À L'ABATTEMENT
	Dividendes	Autres revenus distribués	
Année 2014	Néant	Néant	Néant
Année 2013	Néant	Néant	Néant
Année 2012	35,52 €	Néant	1 997 964,48 €

### DÉPENSES SOMPTUAIRES ET CHARGES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 4 239 € (amortissements non déductibles des véhicules) correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

Par conséquent, l'impôt supporté en raison des dites dépenses et charges s'élève à 1 413 € (hors contribution sociale).

### INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, al. 4 du Code de Commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés par chacun des mandataires sociaux de la société au cours de l'exercice écoulé, (voir Annexe 2) :

Directoire	
M. Thierry MASSON	Président du Directoire
M <sup>me</sup> Véronique GODART	Membre du Directoire
M. Jérôme BANDERIER	Membre du Directoire
M. Émeric BELLANGER	Membre du Directoire
M. Didier RENAULT	Membre du Directoire
Conseil de Surveillance	
M. Daniel HAVIS	Président du Conseil de Surveillance
M <sup>me</sup> Maud DUVAL	Membre du Conseil de Surveillance
M <sup>me</sup> Élisabeth HAVIS	Membre du Conseil de Surveillance
M <sup>me</sup> Léonora TREHEL	Membre du Conseil de Surveillance
M. Étienne CANIARD	Membre du Conseil de Surveillance
M. Jean-Martin COHEN SOLAL	Membre du Conseil de Surveillance
M. Patrick BROTHIER	Membre du Conseil de Surveillance
M. Christophe BOURRET	Membre du Conseil de Surveillance
M. François-Xavier CHEVALLIER	Membre du Conseil de Surveillance
M. Christian PY	Membre du Conseil de Surveillance

### CONTRÔLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de vos Commissaires aux Comptes.

### SITUATION DES MANDATS DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

- Mandats en cours

Le Directoire examine la situation des mandats des membres du Conseil de Surveillance et constate qu'aucun des mandats n'est parvenu à son terme.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Directoire

# ANNEXE 1

## RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Chiffres en milliers d'euros

Nature des indications	2015	2014	2013	2012	2011
<b>1 - Situation financière en fin d'exercice</b>					
a) Capital social	26 100	26 100	26 100	26 100	26 100
b) Nombre des actions émises	900 000	900 000	900 000	900 000	900 000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<b>2 - Résultat global des opérations effectives</b>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	126 710	131 018	83 261	72 803	126 081
b) Bénéfices avant impôt, amortissements et provisions	6 810	4 757	6 458	6 998	7 410
c) Impôts sur les bénéfices	2 209	2 935	2 463	1 708	1 462
d) Bénéfices après impôts, amortissements et provisions	4 512	5 029	4 309	3 663	3 478
e) Montant des bénéfices distribués				1 998	
<b>3 - Résultat des opérations réduit à une seule action</b>					
a) Bénéfices après impôt, mais avant amortissements et provisions	5,11	2,02	4,44	5,88	6,61
b) Bénéfices après impôt, amortissements et provisions	5,01	5,59	4,79	4,07	3,86
c) Dividende versé à chaque action				2,22	
<b>4 - Personnel</b>					
a) Nombre de salariés	14	18	20	22	24
b) Montant de la masse salariale	605	844	961	1 336	1 217
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres...)	413	572	659	837	737

# ANNEXE 2

## DIRECTOIRE

MANDATS ET FONCTIONS DE MONSIEUR THIERRY MASSON		
Société	Forme juridique	Mandats
Matmut Vie	SA à Directoire	Président du Directoire
Matmut	SAM	Directeur Général Délégué
Inter Mutuelles Entreprises	SA à Directoire	Membre du Directoire
Inter Mutuelles Solutions	SASU	Membre du Comité Stratégique
IMA	SA	Membre du Conseil de Surveillance
Équasanté	SAS	Administrateur
Mutex	SA	Membre du Conseil de Surveillance
OFI GP	SA	RP Matmut au Conseil de Surveillance
Matmut Mutualité Livre III	Mutuelle Livre III	Administrateur
Matmut Santé Prévoyance	Mutuelle Livre II	Directeur Général
UGM Ociane-Matmut	Union de Groupe Mutualiste	Administrateur
VIANA	SGAM	RP Matmut Mutualité au Conseil d'Administration

MANDATS ET FONCTIONS DE MADAME VÉRONIQUE GODART		
Société	Forme juridique	Mandats
Matmut Vie	SA à Directoire	Membre du Directoire
Matmut	SAM	Responsable de Service Spécialisé

MANDATS ET FONCTIONS DE MONSIEUR JÉRÔME BANDERIER		
Société	Forme juridique	Mandats
Matmut Vie	SA à Directoire	Membre du Directoire
Matmut	SAM	Secrétaire Général Groupe

MANDATS ET FONCTIONS DE MONSIEUR ÉMERIC BELLANGER		
Société	Forme juridique	Mandats
Matmut Vie	SA à Directoire	Membre du Directoire
Matmut	SAM	Secrétaire Général Groupe

MANDATS ET FONCTIONS DE MONSIEUR DIDIER RENAULT		
Société	Forme juridique	Mandats
Matmut Vie	SA à Directoire	Membre du Directoire
Matmut	SAM	Responsable Développement Groupe

## CONSEIL DE SURVEILLANCE

MANDATS ET FONCTIONS DE MONSIEUR DANIEL HAVIS		
Société	Forme juridique	Mandats
Matmut Vie	SA à Directoire	Président du Conseil de Surveillance
AMF Assurances	SA à Directoire	Vice-Président du Conseil de Surveillance
Inter Mutuelles Entreprises	SA à Directoire	Président du Conseil de Surveillance
Matmut Protection Juridique	SA à Directoire	Président du Conseil de Surveillance
Matmut	SAM	Président
Matmut Développement	SAS	Président
Matmut Immobilier	SASU	Président
Matmut Location Véhicules	SASU	Président
Matmut Mutualité	Mutuelle Livre II	Président du Conseil d'Administration
Matmut Mutualité Livre III	Mutuelle Livre III	Président du Conseil d'Administration
Matmut Santé Prévoyance	Mutuelle Livre II	Président du Conseil d'Administration
IMA	SA à Directoire	Président du Conseil de Surveillance
IMA GIE	GIE	Représentant Matmut à l'Assemblée des Membres
MutRé SA	SA	Administrateur
Allan Beker	SA à Directoire	Censeur
OFI Asset Management	SA	Vice-Président du Conseil d'Administration
OFI Holding	SA	Président Directeur Général
Ofivalmo Partenaires	SA à Directoire	RP Matmut au Conseil de Surveillance
Ofimalliance	SA	RP Ofi Asset Management au Conseil d'Administration
Phenix Aviation	SA	RP Matmut Développement au Conseil de Surveillance
Visaudio	SAS	RP FNMF au Conseil de Surveillance
VIANA	SGAM	Président du Conseil d'Administration
SFEREN	SGAM	Président du Conseil d'Administration
FNMF	Fédération	Vice-Président
UTMIF	Union de mutuelles	Administrateur
MFPass	Union	Administrateur et 1 <sup>er</sup> Vice-Président du Bureau exécutif
UGM Ociane-Matmut	UGM	Président du Conseil d'Administration
Ociane	Mutuelle Livre II	Administrateur
Galvani	SCI	Gérant
Palais du Congrès de Rouen	SCI	Gérant
Géricault	SCI	Gérant
Maupassant	SCCV	Gérant
Flaubert	SCCV	Gérant
Corneille	SCCV	Gérant
Boeildieu	SCCV	Gérant
GEMA	Syndicat	Suppléant à la Commission exécutive
Cooptimut	SA coopérative	RP Mutualité Française - Censeur
Visaudio Union	Union de mutuelles	RP Mutualité Française au CS

## MANDATS ET FONCTIONS DE MADAME MAUD DUVAL

Société	Forme juridique	Mandats
Matmut Vie	SA à Directoire	Membre du Conseil de Surveillance
AMF Assurances	SA à Directoire	Membre du Conseil de Surveillance
Matmut Protection Juridique	SA à Directoire	Membre du Conseil de Surveillance
Matmut	SAM	Directeur Général Adjoint Groupe
DARVA	SA	RP Matmut au Conseil de Surveillance RP Matmut au Comité des Actionnaires
SFEREN Innovation	SAS	Membre du Comité d'Investissement

## MANDATS ET FONCTIONS DE MADAME ÉLISABETH HAVIS

Société	Forme juridique	Mandats
Matmut Vie	SA à Directoire	Membre du Conseil de Surveillance
Inter Mutuelles Entreprises	SA à Directoire	Membre du Conseil de Surveillance
AMF Assurances	SA à Directoire	Membre du Conseil de Surveillance
Matmut Protection Juridique	SA à Directoire	Membre du Conseil de Surveillance
Matmut	SAM	Directeur Général Adjoint Groupe
Matmut Mutualité Livre III	Mutuelle Livre III	Administrateur
Mutlog	Mutuelle Livre II	Administrateur
Mutlog Garanties	Mutuelle Livre II	Administrateur
VIANA	SGAM	Représentant AMF Assurances au Conseil d'Administration
SFEREN Innovation	SAS	Membre du Comité d'Investissement
Fondation de la Sécurité Routière	Fondation	Membre Personnalité Qualifiée du Conseil d'Administration

## MANDATS ET FONCTIONS DE MADAME LÉONORA TREHEL

Société	Forme juridique	Mandats
Matmut Vie	SA à Directoire	Membre du Conseil de Surveillance
Mutuelle Familiale	Mutuelle Livre II	Présidente
Matmut	SAM	Administrateur
Matmut Mutualité	Mutuelle Livre II	Administrateur
UGM UMANENS	Livre I	Présidente

## MANDATS ET FONCTIONS DE MONSIEUR ÉTIENNE CANIARD

Société	Forme juridique	Mandats
Matmut Vie	SA à Directoire	Membre du Conseil de Surveillance
AMF Assurances	SA à Directoire	Membre du Conseil de Surveillance
Matmut	SAM	Vice-Président du Conseil d'Administration
Matmut Mutualité	Mutuelle Livre II	Vice-Président du Conseil d'Administration
Matmut Santé Prévoyance	Mutuelle Livre II	Vice-Président du Conseil d'Administration
Matmut Mutualité Livre III	Mutuelle Livre III	Vice-Président du Conseil d'Administration
FNMF	Fédération	Président
Visaudio	SAS	Président du Conseil de Surveillance
Visaudio Union	Mutuelle	Administrateur
Ofivalmo Partenaires	SA à Directoire	RP FNMF Membre du Conseil de Surveillance
OFI Mandats	SA à Directoire	RP FNMF Membre du Conseil de Surveillance
GHMF	Union	Président du Conseil d'Administration
Système Fédéral de Garantie (SFG)	Union	Président du Conseil d'Administration
MFPass	Union	Administrateur
Fondation de l'Avenir	Fondation	Président du Conseil d'Administration

## MANDATS ET FONCTIONS DE MONSIEUR JEAN-MARTIN COHEN SOLAL

Société	Forme juridique	Mandats
Matmut Vie	SA à Directoire	Membre du Conseil de Surveillance
Matmut Protection Juridique	SA à Directoire	RP FNMF au Conseil de Surveillance
Inter Mutuelles Entreprises	SA à Directoire	Membre du Conseil de Surveillance
Matmut	SAM	Administrateur
Matmut Mutualité	Mutuelle Livre II	Administrateur
Matmut Santé Prévoyance	Mutuelle Livre II	Administrateur
OFI Mandats	SA à Directoire	Censeur
Le Monde – Société Claude Bernard Participations	SA	Membre du Conseil d'Administration
École Européenne de Chirurgie	SA	Membre du Conseil d'Administration
AMPP Viala	Association	Membre du Conseil d'Administration
SFEREN Innovation	SAS	Membre du Collège de Surveillance

## MANDATS ET FONCTIONS DE MONSIEUR CHRISTIAN PY

Société	Forme juridique	Mandats
Matmut Vie	SA à Directoire	Membre du Conseil de Surveillance
Matmut	SAM	Vice-Président
Matmut Mutualité	Mutuelle Livre II	Vice-Président
Matmut Mutualité Livre III	Mutuelle Livre III	Vice-Président
Matmut Santé Prévoyance	Mutuelle Livre II	Vice-Président
Mutualité Française	Mutuelle	Secrétaire Général Adjoint
Cooptimut	SA Coopérative	Président Directeur Général
Visaudio	SAS	Président du Directoire
Visaudio Union	Mutuelle	Président
Fondation Visaudio	Fondation	Président
Syndicat National des Centres d'Optique Mutualistes (SYNOM)	Syndicat	Président
Syndicat National des Centres d'Audition Mutualistes (SYNAM)	Syndicat	Président
Visomut	GIE	Président du Directoire
Conseil Supérieur de la Mutualité		Membre
Mutualistes du Monde	Association	Administrateur

## MANDATS ET FONCTIONS DE MONSIEUR PATRICK BROTHIER

Société	Forme juridique	Mandats
Matmut Vie	SA à Directoire	Membre du Conseil de Surveillance
Matmut Protection Juridique	SA à Directoire	Membre du Conseil de Surveillance
Inter Mutuelles Entreprises	SA à Directoire	Membre du Conseil de Surveillance
Matmut	SAM	Administrateur
Matmut Mutualité	Mutuelle Livre II	Administrateur
Matmut Santé Prévoyance	Mutuelle Livre II	Administrateur
ADREA Mutuelle	Mutuelle	Président
Union ADREA	Union Mutualiste	Vice-Président
Mutex Union	Union Mutualiste	Président
Mutex	SA	Membre du Conseil de Surveillance
MutRé	SA	Président
FNMF	Fédération Mutualiste	Trésorier Général
OFI Partenaires	SA	Vice-Président
Solead	UGM Mutualiste	Administrateur
Chorum	Mutuelle	Administrateur
Mutualité Française Allier SSAM	Mutuelle Livre III	Vice-Président

## MANDATS ET FONCTIONS DE MONSIEUR CHRISTOPHE BOURRET

Société	Forme juridique	Mandats
Matmut Vie	SA à Directoire	Membre du Conseil de Surveillance
BTW Investments	SAS	Directeur Général
BTW Advisory	SAS	Président
BTW Capital Management	SNC	RP ICE CAP Gérant - Associé
ICE Cap	SARL	Gérant
ICE Immo	SARL	Gérant
ICE Hotel	Société Civile	Gérant - Associé
ICE Hotel	SARL	Gérant
Sport Event Communication	SARL	Gérant
ICE Real Estate	SCI	Gérant - Associé
SCI Chjara	SCI	Co-Gérant
SCI Bourret I	SCI	Gérant
SCI Bourret II	SCI	Gérant
SCI Bourret III	SCI	Gérant
OFI MGA	SAS	Administrateur - Fin mandat 24/11/2015
IMM Recherche	SAS	Président Délégué
Les Éditions Carpentier	SAS	Vice-Président du Conseil de Surveillance
Groupement Foncier Agricole Bwine	GFA	Gérant
10 Médias	SAS	RP ICE Cap Membre du Comité Stratégique
SECAP HOTEL	SAS	RP ICE Cap Membre du Comité d'Orientation et de Suivi

## MANDATS ET FONCTIONS DE MONSIEUR FRANÇOIS-XAVIER CHEVALLIER

Société	Forme juridique	Mandats
Matmut Vie	SA à Directoire	Membre du Conseil de Surveillance

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels **Matmut Vie**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 3-1a « Actifs – Autres placements » de l'annexe aux comptes décrit les principes et les modalités de mise à jour des évaluations et des dépréciations des placements et des instruments dérivés.

Nous avons examiné le dispositif de contrôle mis en place relatif au recensement des expositions directes et indirectes et le dispositif mis en place pour les apprécier, ainsi que les modalités de valorisation et les dépréciations de certains instruments financiers et nous nous sommes assurés du caractère approprié de l'information fournie dans les notes mentionnées ci-dessus.

- Certains postes techniques propres à l'assurance et à la réassurance, à l'actif et au passif des comptes de votre société, sont estimés sur des

bases statistiques et actuarielles. Les modalités de détermination de ces éléments sont relatées dans la note 3-1b « Passif – Provisions techniques » de l'annexe aux comptes.

Nous avons examiné les hypothèses retenues dans les modèles de calcul utilisés, au regard notamment de l'expérience de la société et de son environnement réglementaire et économique, ainsi que la cohérence d'ensemble de ces hypothèses.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Rouen et à Courbevoie,  
le 9 mai 2016

Les Commissaires aux Comptes  
**SEC BURETTE, Alain BURETTE**  
**MAZARS, Pascal PARANT**

# RAPPORT SPÉCIAL

## DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

### SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-58 du Code de Commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

#### CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous vous informons qu'il nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L. 225-86 du Code de Commerce.

#### CONVENTIONS DÉJÀ APPROUVÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

En application de l'article R. 225-57 du Code de Commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

#### AVEC LA SOCIÉTÉ MATMUT SAM

- **Nature**

Utilisation du nom **Matmut** à titre gratuit.

- **Modalités**

Cette licence a été consentie à titre gracieux pour une durée de 10 ans.

#### AVEC LES SOCIÉTÉS MEMBRES DU GROUPE D'INTÉGRATION FISCALE MATMUT

- **Nature**

Convention d'intégration fiscale du 7 avril 2010.

- **Modalités**

*Selon les articles 1 paragraphe 3 et 8 paragraphe 1 de la convention d'intégration fiscale : « À la clôture d'un exercice déficitaire, la société **Matmut Vie** ne sera titulaire à raison de cette situation d'aucune créance sur la société **Matmut Sam** ».*

*« En cas de sortie de la société **Matmut Vie** du groupe d'intégration, quelle que soit la cause de cette sortie, la société **Matmut Sam** et la société **Matmut Vie** détermineront d'un commun accord si la société **Matmut Vie** a subi des surcoûts du fait de son appartenance au Groupe et, dans l'affirmative, si cette situation justifie son indemnisation par la société **Matmut Sam** et pour quel montant ».*

Fait à Rouen et à Courbevoie,  
le 9 mai 2016

Les Commissaires aux Comptes  
**SEC BURETTE, Alain BURETTE**  
**MAZARS, Pascal PARANT**

# ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

## SUR LES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L. 225-115-4° DU CODE DE COMMERCE RELATIF AU MONTANT GLOBAL DES RÉMUNÉRATIONS VERSÉES AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société et en application de l'article L. 225-115-4° du Code de Commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre Directoire. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de Commissariat aux Comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2015. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées figurant dans le document joint et s'élevant à **338 010,13 €** avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L. 225-115-4° du Code de Commerce.

Fait à Rouen et à Courbevoie,  
le 9 mai 2016

Les Commissaires aux Comptes  
**SEC BURETTE, Alain BURETTE**  
**MAZARS, Pascal PARANT**





COMPTES SOCIAUX

ARRÊTÉS

AU 31.12.2015

# COMPTES DE RÉSULTAT

## AU 31.12.2015 EN MILLIERS D'EUROS

I - Compte technique	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes 2015	Opérations nettes 2014
<b>1 Cotisations</b>	<b>126 710</b>	<b>27</b>	<b>126 683</b>	<b>130 991</b>
1a Cotisations	126 710	27	126 683	130 991
<b>2 Produits des placements</b>	<b>33 691</b>		<b>33 691</b>	<b>41 089</b>
2a Revenus des placements	27 733		27 733	27 376
2b Autres produits des placements	2 918		2 918	5 887
2c Profits/réalisation des placements	3 040		3 040	7 825
<b>3 Ajustement ACAV (plus-values)</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>4 Autres produits techniques</b>	<b>13</b>		<b>13</b>	<b>16</b>
<b>5 Charges de sinistres</b>	<b>-37 381</b>		<b>-37 381</b>	<b>-34 143</b>
5a Prestations et frais payés	-37 033		-37 033	-33 785
5b Charges des provisions pour sinistres	-348		-348	-358
<b>6 Charges des provisions techniques</b>	<b>-81 860</b>		<b>-81 860</b>	<b>-89 539</b>
6a Provisions d'assurance vie	-81 873		-81 873	-89 558
6b Provisions sur contrats en U.C.	0		0	0
6c Autres provisions techniques	13		13	18
<b>7 Participation aux résultats</b>	<b>-26 240</b>		<b>-26 240</b>	<b>-28 884</b>
<b>8 Frais d'acquisition et d'administration</b>	<b>-4 237</b>		<b>-4 237</b>	<b>-4 475</b>
8a Frais d'acquisition	-3 287		-3 287	-4 010
8b Frais d'administration	-950		-950	-465
8c Commissions reçues des réassureurs				
<b>9 Charges des placements</b>	<b>-2 914</b>		<b>-2 914</b>	<b>-6 015</b>
9a Frais internes et externes de gestion des placements	-1 748		-1 748	-1 604
9b Autres charges	-1 016		-1 016	-1 056
9c Pertes/réalisation des placements	-150		-150	-3 355
<b>10 Ajustement ACAV (moins-values)</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>11 Autres charges techniques</b>	<b>-1 023</b>		<b>-1 023</b>	<b>-1 340</b>
<b>12 Produits des placements transférés</b>	<b>-2 050</b>		<b>-2 050</b>	<b>-2 457</b>
<b>RÉSULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE</b>	<b>4 709</b>	<b>27</b>	<b>4 682</b>	<b>5 242</b>

II - Compte non technique	Opérations 2015	Opérations 2014
<b>2 Résultat technique de l'assurance vie</b>	<b>4 682</b>	<b>5 242</b>
<b>4 Produits des placements alloués vie</b>	<b>2 050</b>	<b>2 457</b>
<b>7 Autres produits non techniques</b>	<b>1</b>	<b>144</b>
<b>8 Autres charges non techniques</b>		<b>-5</b>
<b>9 Résultat exceptionnel</b>	<b>12</b>	<b>171</b>
9a Produits exceptionnels	12	171
9b Charges exceptionnelles		
<b>10 Participation des salariés</b>	<b>-24</b>	<b>-45</b>
<b>11 Impôt sur les bénéfices</b>	<b>-2 209</b>	<b>-2 935</b>
<b>12 RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>4 512</b>	<b>5 029</b>

# BILAN

## AU 31.12.2015 EN MILLIERS D'EUROS

Actif	2015	2014
<b>1 Capital souscrit non appelé</b>		
<b>2 Actifs incorporels</b>		
<b>3 Placements</b>	<b>938 492</b>	<b>834 327</b>
3a Terrains et constructions	23 100	13 543
3b Entreprises liées et participations		
3c Autres placements	915 392	820 784
3d Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes		
<b>4 Placements contrats en U.C.</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>5 Part des réassureurs dans les provisions techniques</b>		
<b>6 Créances</b>	<b>11 435</b>	<b>9 476</b>
6a Affaires directes	4 848	4 574
<i>6aa Primes restant à émettre</i>		
<i>6ab Autres créances</i>	4 848	4 574
6b Réassurance	180	73
6c Autres créances	6 407	4 829
<i>6ca Personnel</i>		
<i>6cb État, Sécurité sociale</i>	2 693	2 611
<i>6cc Débiteurs divers</i>	3 714	2 219
6d Capital appelé, non versé		
<b>7 Autres actifs</b>	<b>8 518</b>	<b>1 454</b>
7a Actifs corporels d'exploitation	53	73
7b Comptes courants et caisse	8 465	1 381
7c Actions propres		
<b>8 Comptes de régularisation - Actif</b>	<b>25 921</b>	<b>25 053</b>
8a Intérêts et loyers acquis non échus	14 160	15 455
8b Frais d'acquisition reportés		
8c Autres comptes	11 761	9 597
<b>9 Différence de conversion</b>		
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>984 367</b>	<b>870 311</b>

Passif	2015	2014
<b>1 Capitaux propres</b>	<b>65 812</b>	<b>61 300</b>
1a Capital social	26 100	26 100
1b Primes liées au capital social	13 169	13 169
1c Réserve de réévaluation		
1d Autres réserves	22 031	17 003
1e Report à nouveau		
1f Résultat de l'exercice	4 512	5 029
<b>2 Passifs subordonnés</b>		
<b>3 Provisions techniques brutes</b>	<b>912 358</b>	<b>804 028</b>
3b Provisions d'assurance vie	861 776	758 142
3c Provisions pour sinistres	3 203	2 839
3e Provisions pour participation aux bénéfices	46 914	42 569
3g Provisions pour égalisation	465	478
3h Autres provisions techniques		
<b>4 Provisions techniques contrats en U.C.</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>5 Provisions pour risques et charges</b>	<b>44</b>	<b>74</b>
<b>6 Dépôts espèces des réassureurs</b>		
<b>7 Autres dettes</b>	<b>4 435</b>	<b>3 132</b>
7a Dettes nées d'opérations d'assurance directe	542	1 793
7b Dettes nées d'opérations de réassurance	5	4
7c Emprunts obligataires		
7d Dettes envers établissements de crédit	2 999	0
7e Autres dettes	889	1 335
7ea Titres de créances négociables		
7eb Autres emprunts, dépôts et cautionnements		
7ec Personnel	97	177
7ed État, Sécurité sociale	402	509
7ee Créanciers divers	390	649
<b>8 Compte de régularisation - Passif</b>	<b>1 717</b>	<b>1 776</b>
<b>9 Différence de conversion</b>		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>984 367</b>	<b>870 311</b>

# TABLEAU DES ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

AU 31.12.2015 EN MILLIERS D'EUROS

	2015	2014
<b>1 Engagements reçus</b>		
<b>2 Engagements donnés</b>	<b>5 000</b>	<b>5 035</b>
2a Avals, cautions et garanties de crédit donnés		
2b Titres et actifs acquis avec engagement de revente		
2c Autres engagements sur titres, actifs ou revenus	5 000	5 035
2d Autres engagements donnés		
<b>3 Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et rétrocessionnaires</b>		
<b>4 Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou avec substitution</b>		
<b>5 Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance</b>		
<b>6 Autres valeurs détenues pour compte de tiers</b>		
<b>Contrepartie des engagements</b>		

La rubrique 7 n'est pas détaillée puisque sans objet.

# ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

## AU 31.12.2015

Matmut Vie pratique les opérations de capitalisation et d'assurance vie.

### FAITS MARQUANTS, PRINCIPES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

#### 1 - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

##### ► Activité

##### • Prévoyance

Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, les garanties Indemnité décès et Forfait Obsèques proposées dans certains contrats santé distribués par le réseau commercial **Matmut** et dans les contrats de la Mutuelle des Employés de la Mutualité (MEM) ont été repris par la Mutuelle **Matmut Santé Prévoyance**.

La production nouvelle des contrats **Capital Prévoyance Matmut** et **Matmut Vie Obsèques** est à nouveau en baisse (-13 %) ; le portefeuille de contrats est en légère progression (+ 0,7 %).

Le chiffre d'affaires des produits de prévoyance progresse de 2 %.

##### • Épargne

En 2015, contrairement aux années précédentes, une seule opération commerciale a été menée sur le produit **Matmut Vie Épargne**. Aussi, le chiffre d'affaires présente une baisse de 4 %.

Les prestations sont en augmentation du fait des décès (le montant des rachats progresse moins vite que les provisions). De ce fait, la collecte nette de l'épargne est en baisse (-8 %).

Globalement, le chiffre d'affaires de **Matmut Vie** est en diminution (-3 %) contrairement au marché de l'assurance vie/capitalisation qui progresse de 4,9 % (Source FFSA).

##### ► Marchés financiers

Les plus-values latentes sur les placements financiers atteignent 86 694 K€ à fin 2015.

#### 2 - ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant.

#### 3 - RÉFÉRENTIEL, PRINCIPES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément aux dispositions du décret du 8 juin 1994 et de l'arrêté du 20 juin 1994 modifiant le Code des Assurances en vue de la transposition de la directive n° 91-674 CEE concernant les comptes sociaux et les comptes consolidés des entreprises d'assurance.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles spécifiques au cadre des assurances et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

##### 3 - 1. POSTES DU BILAN

##### 3 - 1a. ACTIF

##### ► Actifs incorporels

Ce poste comprend :

- des frais de premier établissement. Il s'agit des coûts liés à la campagne de communication engagée sur l'exercice 2006. Ces frais sont totalement amortis,
- des logiciels acquis par l'entreprise qui font l'objet d'un amortissement sur 12 mois.

##### ► Terrains et constructions

Ces actifs sont enregistrés à leur coût d'acquisition ou de revient (y compris les frais accessoires).

##### ► Sociétés Civiles Immobilières

Ces actifs sont enregistrés à leur coût d'acquisition.

La valeur de réalisation des SCI est déterminée à partir de la formule suivante :

- fonds propres de la SCI plus la valeur d'expertise moins la valeur nette comptable de ses actifs. L'ensemble de ce calcul est proratisé en fonction du nombre de parts détenues par **Matmut Vie**.

##### ► Placements dans des entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation

Ils sont enregistrés à leur prix de revient y compris les frais engagés pour leur acquisition (droits de mutation, honoraires, commissions...).

Les actions non cotées sont valorisées une fois par an à partir de leurs comptes annuels sur la base de leurs fonds propres nets. Cependant si une valeur plus économique est disponible (prix de transaction, évaluation par un cabinet externe), cette dernière sera privilégiée.

Une provision est constituée dès que son évaluation est inférieure d'au moins 20 % à son prix de revient.

##### ► Autres placements

Les placements financiers sont enregistrés à leur coût d'acquisition (hors frais d'acquisition). Les obligations sont inscrites à leur valeur pied de coupon.

##### • Actifs amortissables (R. 332-19)

Conformément à l'article R. 332-19 du Code des Assurances, la différence entre le coût d'acquisition et la valeur de remboursement des valeurs mobilières à revenu fixe est amortie et rapportée au résultat sur la durée restant à courir jusqu'à la date de remboursement (surcote/décote).

Une dépréciation est constituée lorsqu'il est considéré que le débiteur ne sera pas en mesure de respecter ses engagements, soit pour le paiement des intérêts, soit pour le remboursement du principal.

##### • Autres actifs (R. 332-20)

En fin d'exercice, les valeurs de réalisation des actions et autres titres à revenu variable sont déterminées selon les règles définies à l'article R. 332-20-1 du Code des Assurances,

sur la base des dernières cotations ou derniers prix de rachat publiés. Elles peuvent s'écarter sensiblement des prix auxquels seraient effectivement réalisées les transactions si ces actifs en portefeuille devaient être cédés.

- **Instruments financiers à terme**

Les instruments financiers à terme sont enregistrés conformément au règlement n° 2002-09 du 12 décembre 2002 relatif aux règles de comptabilisation des instruments financiers à terme par les entreprises régies par le Code des Assurances.

Les instruments financiers détenus ont pour objectif de maintenir un rendement financier. Ils sont amortis linéairement jusqu'à leur date d'échéance.

- ▶ **Méthode générale pour la détermination de la provision pour dépréciation à caractère durable**

- **Placements mobiliers**

Une provision pour dépréciation durable est constituée au titre de l'exercice lorsqu'un actif R. 332-20 présente au 31 décembre de l'année une moins-value latente de plus de 20 % au cours des six derniers mois. La PDD calculée représente l'écart entre le prix de revient du titre et sa valeur de recouvrement estimée à un horizon de détention donné.

En effet, pour chaque valeur sujette à provision, un potentiel d'appréciation raisonnable à moyen terme est estimé permettant de définir, en fonction du profil de chaque titre, la valeur de recouvrement qui sera prise en compte dans le calcul de cette provision. Ce potentiel est estimé en fonction d'un horizon de détention et des performances annuelles anticipées.

Lorsqu'un titre était déjà provisionné à la clôture précédente et que son cours actuel n'a pas encore atteint sa valeur de recouvrement, la PDD est conservée. Si le cours a dépassé sa valeur de recouvrement, la PDD est ajustée au montant de la moins-value latente résiduelle.

- **Placements immobiliers**

- **Biens immobiliers de placement détenus en direct**

Une provision pour dépréciation à caractère durable est constituée au titre de l'exercice lorsqu'un actif immobilier présente une valeur nette comptable minorée de 20 % supérieure à sa valeur d'expertise. Toutefois, la minoration de 20 % ne s'applique pas aux biens pour lesquels une cession à court ou moyen terme est envisagée.

La PDD est égale à la différence entre la valeur nette comptable et le maximum de la valeur de rendement ou de la valeur d'expertise du bien.

- **Sociétés Civiles Immobilières de placement**

Une provision pour dépréciation à caractère durable est constituée au titre de l'exercice lorsque la valeur de la part de la SCI est inférieure au prix d'achat de la part sociale minoré de 20 %.

La SCI est valorisée ainsi : montant de la situation nette de la SCI plus valeur d'expertise des immeubles moins valeur nette comptable des immeubles.

La PDD est égale à la différence entre le prix d'achat des titres et l'estimation des parts sociales ci-dessus.

- **Biens immobiliers d'exploitation**

Une provision pour dépréciation à caractère durable est constituée au titre de l'exercice lorsque pour un actif immobilier, il est survenu un événement de nature à déprécier le bien (dégradation physique ou de l'environnement du bien).

Dans cette situation, la PDD est égale à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur d'expertise du bien.

Dans les autres cas, la valeur nette comptable est supposée égale à la valeur d'usage. Il n'est donc pas constaté de PDD.

- **Sociétés Civiles Immobilières d'exploitation**

Une provision pour dépréciation à caractère durable est constituée au

titre de l'exercice lorsque la valeur de la part de la SCI d'exploitation est inférieure au prix d'achat de la part sociale.

La SCI est valorisée ainsi : montant de la situation nette de la SCI plus valeur d'usage des immeubles (supposée égale à la valeur nette comptable sauf pour des biens qui auraient subi une dégradation physique ou de leur environnement) moins valeur nette comptable des immeubles.

La PDD est égale à la différence entre le prix d'achat des titres et l'estimation des parts sociales ci-dessus.

- ▶ **Actions cotées**

Les informations disponibles spécifiques à chaque action cotée permettent d'individualiser leur valeur de recouvrement en fonction de leurs fondamentaux et perspectives. Plutôt que d'effectuer et de justifier des prévisions « internes », le potentiel retenu correspond au prix cible à 12 mois du consensus Bloomberg, qui synthétise l'ensemble des opinions des différents analystes financiers s'exprimant sur la valeur.

- ▶ **Actions et titres non cotés**

Lorsque l'évaluation d'un titre non coté est inférieure d'au moins 20 % à son prix de revient, la PDD représente l'écart entre les deux sans tenir compte d'aucun potentiel de rebond.

- ▶ **OPCVM Actions et Alternatifs à volatilité élevée**

Pour déterminer la valeur de recouvrement, un potentiel de rebond de 25 % a été retenu pour les principaux indices boursiers pour être en phase avec le seuil de provisionnement de 20 % de moins-values latentes : un titre acheté 100 valant juste au-dessus de 80 ne sera pas provisionné, ce qui revient implicitement à lui concéder un potentiel de rebond de 25 % (de 80 à 100).

Ce potentiel est par ailleurs en phase avec les espérances de rendement de ce type d'actifs, ce qui justifie l'application des mêmes espérances de

rebond pour les placements alternatifs à volatilité élevée (directement en concurrence avec les actions dans la diversification des portefeuilles).

► **Créances Obligataires**

Le seuil de déclenchement est identique (-20 %) mais le calcul des valeurs de recouvrement est déterminé différemment selon la nature de la créance :

- emprunts perpétuels : valeur de recouvrement calculée en fonction des flux futurs prévisionnels de chaque titre, fonction de courbes des taux spot et forward et des spreads de valorisation accessibles à l'horizon retenu,
- emprunts structurés actions : valeur de recouvrement en fonction du potentiel de rebond des indicateurs de référence (indices actions ou actions particulières).

► **Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes**

Néant.

► **Placements représentatifs des contrats en unité de compte**

La société détient des placements représentatifs de provisions techniques afférentes à des contrats en unité de compte. Conformément à l'article R. 332-5 du Code des Assurances, ces placements figurent au bilan pour la valeur connue au jour de l'inventaire.

► **Créances**

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constituée lorsqu'il est considéré que le débiteur ne sera pas en mesure de respecter ses engagements, soit pour le paiement des intérêts, soit pour le remboursement du principal.

► **Actifs corporels d'exploitation**

Les actifs corporels d'exploitation sont enregistrés à leur coût d'acquisition ou de revient (prix d'achat et frais accessoires hors frais d'acquisition).

Ils sont amortis selon les durées et les modes suivants :

Matériel et mobilier de bureau	
Durée	1 à 8 ans
Mode	Linéaire

► **Comptes courants et caisse**

Les comptes de banque sont inscrits au bilan pour leur solde en date d'opération.

Les soldes débiteurs sont portés à l'actif au poste « Comptes courants et caisse ».

Les soldes créditeurs figurent au Passif au poste « Dettes envers les établissements de crédit ».

► **Comptes de régularisation Actif**

• **Frais d'acquisition reportés**

Conformément aux dispositions de l'article R. 332-35 du Code des Assurances, la fraction non imputable à l'exercice des frais d'acquisition des contrats constatés en charge de l'exercice est inscrite à l'Actif.

Les présents comptes n'enregistrent pas de frais d'acquisition reportés.

3 - 1b. PASSIF

► **Capitaux propres**

• **Réserve de capitalisation**

Incluse dans le poste « Autres réserves », la réserve de capitalisation est alimentée par les plus-values de cession nettes d'amortissement actuariel des valeurs amortissables (R. 332-19) autres que les obligations indexées et à taux variables (sauf indexations sur l'indice général des prix).

La constatation de moins-values nettes (prix de vente inférieur à la valeur actuelle du titre conservant le taux historique d'acquisition) entraîne une reprise à due concurrence et dans la limite du montant de la réserve, qui ne peut être négative.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, les montants portés ou repris à la réserve de capitalisation sont retraités pour le calcul du résultat fiscal. L'effet de l'impôt sur cette réserve est constaté en mouvementant les charges ou produits non techniques.

► **Provisions techniques**

Ces provisions sont calculées avant déduction de la part à la charge des réassureurs, qui figure à l'Actif du bilan.

• **Provisions d'assurance vie**

Les provisions d'assurance vie comprennent les provisions mathématiques et la provision globale de gestion.

• **Provisions mathématiques**

Les provisions mathématiques ont été calculées conformément au Code des Assurances (article A. 331-1 et suivants).

Au 31 décembre de l'exercice, les provisions mathématiques comptabilisées concernent essentiellement les contrats **Matmut Vie Épargne** (815 M€) et les engagements liés à l'acceptation auprès de Mutex d'un portefeuille de contrats **Indemnités Fin de Carrière** (20 M€).

• **Taux technique**

Les contrats **Matmut Vie Épargne**, **Matmut Vie Générations** et **Matmut Capitalisation** ne prévoient ni taux technique, ni taux garanti ; les provisions sont donc calculées à taux 0 %.

Les contrats **Matmut Vie Obsèques** et **Matmut Prévoyance Obsèques** prévoient un taux technique de 1 % ou 0,25 % selon la date d'effet ; taux utilisé également dans le calcul des cotisations.

L'acceptation en réassurance bénéficie d'un taux technique de 2,5 %.

• **Provision globale de gestion**

La provision globale de gestion est destinée, selon l'article R. 331-3. du Code des Assurances, à couvrir les charges de gestion futures des contrats qui ne sont pas couvertes par ailleurs.

Au 31/12/2015, **Matmut Vie** a réalisé la projection des charges et recettes de gestion futures ; aucun des produits concernés par le calcul ne nécessite une provision de gestion.

• **Provision pour aléas financiers**

Selon l'article A. 331-2 du Code des Assurances, une provision pour aléas financiers, destinée à compenser la baisse du rendement de l'Actif, doit

être constituée lorsque les intérêts techniques garantis sont globalement supérieurs à 80 % du taux de rendement des actifs.

Au 31/12/2015, aucune provision pour aléas financiers ne doit être constituée.

- **Provisions pour sinistres à payer**

La provision pour sinistres à payer est constituée dossier par dossier pour les sinistres survenus et non réglés au 31/12/2015.

Les sinistres survenus et non déclarés à la date d'inventaire font l'objet d'une estimation déterminée à partir de l'historique statistique.

- **Provision pour participation aux bénéfiques et ristournes**

La provision pour participation aux bénéfiques représente la part des résultats techniques et financiers revenant aux assurés. Cette provision est constituée lorsque cette participation n'est pas immédiatement incorporée aux provisions mathématiques. Cette provision permet de lisser sur plusieurs années la participation aux bénéfiques versée aux assurés.

Les montants portés à cette provision doivent être attribués aux assurés au plus tard dans les 8 ans suivants l'exercice au cours duquel les bénéfiques ont été portés à la provision pour participation aux bénéfiques.

- **Provision pour égalisation**

Matmut Vie a constitué une provision pour égalisation sur la coassurance du contrat emprunteur Socram à hauteur de sa quote-part, conformément aux dispositions du contrat. Cette provision est destinée à faire face aux écarts de sinistralité sur les différents exercices.

- **Autres provisions techniques**

- ▶ **Provision pour risque d'exigibilité**

Conformément aux dispositions de l'article R. 331-5-1 du Code des Assurances, une provision pour risque d'exigibilité est constituée lorsque les placements mentionnés à l'article

R. 332-20, à l'exception des valeurs amortissables que l'entreprise d'assurance a la capacité et l'intention de détenir jusqu'à leur maturité, se trouvent en situation de moins-value latente nette globale.

La dotation est constituée :

- pour le tiers du montant de la moins-value latente nette globale constatée, lorsque l'entreprise, avant dotation à la provision pour risque d'exigibilité, satisfait à la représentation de ses engagements réglementés et à la couverture de l'exigence minimale de marge de solvabilité,
- pour l'intégralité du montant de la moins-value dans les autres cas.

Le décret du 22 décembre 2008 a modifié le cours de référence pour le calcul des plus ou moins-values latentes : cours moyen calculé sur les trente derniers jours précédant le jour de l'inventaire au lieu du dernier cours de l'exercice.

Le même décret a créé l'article R. 331-5-4 qui permet l'étalement de la dotation à la provision pour risque d'exigibilité sur un maximum de 8 ans.

Cette durée correspondant peu à la durée du Passif de l'entité, le principe d'étalement par tiers a été conservé.

- ▶ **Provisions réglementées**

- **Provision pour investissement**

Selon l'article 237 bis A, II du CGI, une provision pour investissement est constituée en franchise d'impôt du fait de la mise en œuvre d'une formule dérogatoire de calcul de la participation des salariés. Cette provision est égale à 50 % du supplément dérogatoire de la réserve spéciale de participation. Elle doit être affectée dans un délai de deux ans suivant l'exercice de sa constitution, à l'acquisition ou à la création d'immobilisations.

La deuxième loi de finances rectificative pour 2012 supprime la possibilité de constituer en franchise d'impôt cette provision.

À compter de cette date, il n'est plus constitué de nouvelles provisions pour investissement.

- ▶ **Dettes pour dépôts espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques**

Dans le cadre de la réassurance, les engagements des affaires cédées peuvent être représentés par les réassureurs en dépôts espèces. Les présents comptes n'enregistrent pas de dettes pour dépôts d'espèces.

### 3 - 2. POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

- ▶ **Primes**

Les primes correspondent aux primes émises nettes d'annulations, et corrigées de la variation des primes à émettre.

- ▶ **Produits des placements et transfert en résultat non technique**

Les revenus des placements comprennent les intérêts et les loyers de l'exercice (y compris les chargements nets effectués au titre de la prime/décote), ainsi que les dividendes perçus au cours de l'exercice.

La fraction correspondant aux intérêts et loyers courus est inscrite pour contrepartie à l'Actif en « Compte de régularisation ».

Les plus ou moins-values provenant de la réalisation des valeurs mobilières sont déterminées selon la méthode Premier Entré – Premier Sorti (FIFO). Elles sont enregistrées au compte de résultat à la date de leur réalisation.

Pour les obligations et autres titres à revenu fixe, le profit correspondant à la différence entre le prix de cession et la valeur actuelle du titre fait l'objet d'une dotation à la réserve de capitalisation (cf. § Capitaux propres).

Une quote-part du résultat net de la gestion des placements est transférée au compte de résultat non technique

au prorata des fonds propres à l'exclusion de la réserve de capitalisation dans le total représenté par les capitaux propres et les provisions techniques nettes de réassurance.

#### ► Prestations

Les prestations correspondent :

- aux sinistres réglés au titre de l'ensemble des contrats assurés par **Matmut Vie**, c'est-à-dire y compris la quote-part des sinistres gérés par Mutavie en coassurance au titre du contrat en couverture de prêt Socram et les acceptations en réassurance au titre des contrats IFC assurés par Mutex,
- aux rachats réalisés sur les contrats **Matmut Vie Épargne**, **Matmut Vie Génération**, **Matmut Vie Obsèques** et **Matmut Prévoyance Obsèques**.

#### ► Règles d'imputation des charges par destination

Les frais généraux sont ventilés par destination selon les principes suivants :

- les charges qui concernent une seule destination sont imputées directement,
- les charges qui concernent plusieurs destinations sont imputées sur la base de clefs de répartition basées sur des critères quantitatifs, appropriés et contrôlables,
- les charges qui ne sont imputables à une destination ni directement, ni par l'application d'une clef de répartition, sont imputées au poste « Autres charges techniques ».

Les frais généraux sont constitués de :

- charges directes,
- commissions de placement alloués à **Matmut** pour l'acquisition des contrats,
- frais facturés par le groupement de fait constitué entre **Matmut**, **Inter Mutuelles Entreprises**, **Matmut Vie**, **Matmut Protection Juridique**, **AMF Assurances**, **Matmut Mutualité** et **Matmut Santé Prévoyance**.

Ce groupement met à disposition de ses membres des moyens matériels et humains en matière de :

- services support (notamment relevant des Directions Comptabilité/ Finances, Ressources Humaines et Relations Sociales, Informatique, Moyens Généraux et Immeubles),
- services métiers (gestion des sinistres et administration des contrats).

Les frais sont répartis entre les membres du groupement sur la base d'unités d'œuvre représentatives de l'activité correspondante. Ces modalités de répartition ont été validées par la Direction de la Législation Fiscale en juillet 2007.

#### ► Frais d'acquisition et d'administration

Les frais d'acquisition représentent les frais de fonctionnement des services de production. Ils sont présentés nets de frais d'acquisition reportés (inscrits à l'Actif au poste « Comptes de régularisation »).

Les frais d'administration englobent les frais de fonctionnement des services chargés de la surveillance du portefeuille, de la réassurance, ainsi que le coût de recouvrement des cotisations et les frais de contentieux liés.

#### ► Réassurance

Les cessions en réassurance sont comptabilisées en conformité avec les termes des différents traités.

Un seul traité est en vigueur au 31/12/2015 et concerne les contrats **Capital Prévoyance Matmut**, **Matmut Vie Obsèques** et **Matmut Prévoyance Obsèques**. Il est conclu avec la compagnie MutRé SA et porte sur une couverture en excédent de sinistre par événement.

#### ► Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le dispositif du Crédit Impôt Compétitivité Emploi permet de bénéficier depuis 2013 d'un crédit d'impôt égal à 6 % des salaires versés à l'exclusion des rémunérations supérieures à 2,5 SMIC. Cette mesure vise à améliorer la compétitivité à travers notamment des efforts en matière d'investisse-

ment, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution du fonds de roulement.

Les produits de ce crédit d'impôt ont été utilisés principalement pour conserver la compétitivité des produits distribués par **Matmut Vie** et maintenir au sein du **Groupe Matmut** le niveau d'embauche en CDI et un engagement de formation important.

### 3 - 3. ENGAGEMENTS HORS BILAN

L'entité a recensé les engagements reçus et donnés selon les dispositions en vigueur.

### 3 - 4. DÉROGATION AUX PRINCIPES GÉNÉRAUX

Néant.

## 4 - COMPARABILITÉS DES COMPTES

### 4 - 1. CHANGEMENTS DE MÉTHODE

Néant.

### 4 - 2. CHANGEMENTS DE PRÉSENTATION DES COMPTES

Néant.

### 4 - 3. CHANGEMENTS D'ESTIMATION, DE MODALITÉS D'APPLICATION OU D'OPTIONS FISCALES

Néant.

# 1 - INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN

## CHIFFRES EN MILLIERS D'EUROS

### 1 - 1 MOUVEMENTS AYANT AFFECTÉ DIVERS ÉLÉMENTS DE L'ACTIF

#### 1 - 1a. ACTIFS INCORPORELS

Montants bruts	Montant en début d'exercice	Entrées dans l'exercice	Sorties dans l'exercice	Transferts et autres mouvements	Montant en fin d'exercice
Frais de premier établissement	2 460				2 460
Logiciels	1 092				1 092
<b>TOTAL</b>	<b>3 551</b>				<b>3 551</b>

Amortissements	Montant en début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant en fin d'exercice
Frais de premier établissement	2 460			2 460
Logiciels	1 092			1 092
<b>TOTAL</b>	<b>3 551</b>			<b>3 551</b>

Dépréciations	Montant en début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant en fin d'exercice
Frais de premier établissement				
Logiciels				
<b>TOTAL</b>				

Montants nets	Montant en début d'exercice	Montant en fin d'exercice
Frais de premier établissement		
Logiciels		
<b>TOTAL</b>		

1 - 1b. TERRAINS ET CONSTRUCTIONS

<b>Montants bruts</b>	Montant en début d'exercice	Entrées dans l'exercice	Sorties dans l'exercice	Transferts et autres mouvements	Montant en fin d'exercice
Terrains bâtis					
Constructions achevées					
Constructions en cours					
Parts de SCI non cotées	23 100				23 100
Parts de SCI non libérées	-9 557	9 557			
<b>TOTAL</b>	<b>13 543</b>	<b>9 557</b>			<b>23 100</b>

<b>Amortissements</b>	Montant en début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant en fin d'exercice
Constructions achevées				
<b>TOTAL</b>				

<b>Dépréciations</b>	Montant en début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant en fin d'exercice
Terrains bâtis				
Constructions achevées				
Constructions en cours				
Parts de SCI non cotées				
<b>TOTAL</b>				

<b>Montants nets</b>	Montant en début d'exercice	Montant en fin d'exercice
Terrains bâtis		
Constructions achevées		
Constructions en cours		
Parts de SCI non cotées	23 100	23 100
Parts de SCI non libérées	-9 557	
<b>TOTAL</b>	<b>13 543</b>	<b>23 100</b>

## 1 - 1c. TITRES DE PROPRIÉTÉ SUR DES ENTREPRISES LIÉES ET DES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

Montants bruts	Montant en début d'exercice	Entrées dans l'exercice	Sorties dans l'exercice	Transferts et autres mouvements	Montant en fin d'exercice
Entreprises liées	0	0	0	0	0
Entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Dépréciations	Montant en début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant en fin d'exercice
Entreprises liées	0	0	0	0
Entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Montants nets	Montant en début d'exercice	Montant en fin d'exercice
Entreprises liées	0	0
Entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

1 - 1d. BONS, OBLIGATIONS ET CRÉANCES DE TOUTES NATURES SUR DES ENTREPRISES LIÉES  
ET DES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

Montants bruts	Montant en début d'exercice	Entrées dans l'exercice	Sorties dans l'exercice	Transferts et autres mouvements	Montant en fin d'exercice
Entreprises liées	0	0	0	0	0
Entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Dépréciations	Montant en début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant en fin d'exercice
Entreprises liées	0	0	0	0
Entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Montants nets	Montant en début d'exercice	Montant en fin d'exercice
Entreprises liées	0	0
Entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**1 - 2 PLACEMENTS AUTRES CEUX QUE VISÉS AU 1 - 1**

<b>Montants bruts</b>	Montant en début d'exercice	Montant en fin d'exercice
1 - Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	2	0
2 - Parts d'OPCVM (autres que celles visées en 3)	100 321	151 278
3 - Parts d'OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe	63 169	78 452
4 - Obligations et autres titres à revenu fixe	656 472	684 424
5 - Prêts	821	1 238
6 - Dépôts auprès des entreprises cédantes		
7 - Actifs représentatifs des contrats en unité de compte	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>820 786</b>	<b>915 393</b>

<b>Dépréciations</b>	Montant en début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant en fin d'exercice
1 - Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	1		1	0
2 - Parts d'OPCVM (autres que celles visées en 3)				
3 - Parts d'OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe				
4 - Obligations et autres titres à revenu fixe				
5 - Prêts				
6 - Dépôts auprès des entreprises cédantes				
7 - Actifs représentatifs des contrats en unité de compte				
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>		<b>1</b>	<b>0</b>

<b>Montants nets</b>	Montant en début d'exercice	Montant en fin d'exercice
1 - Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	1	0
2 - Parts d'OPCVM (autres que celles visées en 3)	100 321	151 278
3 - Parts d'OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe	63 169	78 452
4 - Obligations et autres titres à revenu fixe	656 472	684 424
5 - Prêts	821	1 238
6 - Dépôts auprès des entreprises cédantes		
7 - Actifs représentatifs des contrats en unité de compte	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>820 785</b>	<b>915 393</b>

**PLACEMENTS REPRÉSENTATIFS DE CONTRATS EN UNITÉ DE COMPTE**

<b>Montants bruts</b>	Montant en début d'exercice	Montant en fin d'exercice
1 - Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM		
2 - Parts d'OPCVM (autres que celles visées en 3)	1	1
3 - Parts d'OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe		
4 - Obligations et autres titres à revenu fixe		
5 - Prêts		
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

<b>Amortissements</b>	Montant en début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant en fin d'exercice
Parts d'OPCVM (autres que celles visées en 3)				
<b>TOTAL</b>				

<b>Dépréciations</b>	Montant en début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant en fin d'exercice
Parts d'OPCVM (autres que celles visées en 3)				
<b>TOTAL</b>				

<b>Montants nets</b>	Montant en début d'exercice	Montant en fin d'exercice
1 - Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM		
2 - Parts d'OPCVM (autres que celles visées en 3)	1	1
3 - Parts d'OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe		
4 - Obligations et autres titres à revenu fixe		
5 - Prêts		
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

**1 - 3 INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME**

	Montant en début d'exercice	Montant en fin d'exercice
Nature de l'IFT : stratégie de rendement	634	967
<b>TOTAL</b>	<b>634</b>	<b>967</b>

## 1 - 4 ÉTAT RÉCAPITULATIF DE L'ENSEMBLE DES PLACEMENTS INSCRITS AU BILAN

Nature des placements	31 décembre 2015			31 décembre 2014		
	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation
<b>I - Placements et Instruments Financiers à Terme (IFT) (détails des postes 3 et 4 de l'actif et des IFT)</b>						
1. Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	23 100	23 100	21 394	13 543	13 543	11 888
2. Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM				2	1	18
3. Parts d'OPCVM (autres que celles visées au 4)	151 278	151 278	158 609	100 321	100 321	104 994
4. Parts d'OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe	78 452	78 452	82 429	63 169	63 169	66 632
5. Obligations et autres titres à revenu fixe	684 424	693 501	770 805	656 472	663 660	759 411
6. Prêts hypothécaires						
7. Autres prêts et effets assimilés (dont prêts d'actions)	1 238	1 238	1 238	821	821	821
8. Dépôts auprès des entreprises cédantes						
9. Dépôts et cautionnements en espèces et autres placements (dépôts autres que 8)						
10. Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	1	1	1	1	1	1
- Placements immobiliers						
- Titres à revenu variable autres que des parts d'OPCVM						
- OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe						
- Autres OPCVM	1	1	1	1	1	1
- Obligations et autres titres à revenu fixe						
11. Autres instruments financiers à terme (IFT)	1 323	967	754	805	634	105
<b>12 - TOTAL des rubriques 1 à 11</b>	<b>939 816</b>	<b>948 537</b>	<b>1 035 231</b>	<b>835 134</b>	<b>842 150</b>	<b>943 871</b>
a) dont :						
Placements évalués selon l'article R. 332-19 et IFT rattachés	611 950	621 026	696 434	623 353	630 541	723 017
Placements évalués selon l'article R. 332-20 et IFT rattachés	327 866	327 511	338 797	211 781	211 609	220 854
Placements évalués selon l'article R. 332-5 et IFT rattachés						
Placements évalués conformément à l'art. 28 du décret n° 2004-342 du 21 avril 2004						
Autres instruments financiers à terme						
b) dont :						
Valeurs affectables à la représentation des provisions techniques autres que celles visées ci-dessous	921 325	927 015	1 007 145	817 578	821 955	917 841
Valeurs garantissant les engagements envers les institutions de prévoyance ou couvrant les fonds de placement gérés						
Valeurs déposées chez les cédants (dont valeurs dont l'entreprise s'est portée caution solidaire)	15 929	19 316	26 093	15 929	18 739	25 103
Valeurs affectées aux provisions techniques des opérations d'assurance légalement cantonnées dans une comptabilité auxiliaire d'affectation en France	1	1	1	1	1	1
Autres affectations ou sans affectation	2 561	2 205	1 992	1 626	1 455	926
c) dont :						
Placements et IFT dans l'OCDE	939 816	948 537	1 035 231	835 134	842 150	943 871
Placements et IFT hors OCDE						
<b>II - Actifs affectables à la représentation des provisions techniques (autres que les placements, les IFT et la part des réassureurs dans les provisions techniques)</b>	<b>19 626</b>	<b>19 626</b>	<b>19 626</b>	<b>16 836</b>	<b>16 836</b>	<b>16 836</b>
<b>III - Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance</b>						

## CORRESPONDANCE ENTRE LE BILAN ET L'ÉTAT RÉCAPITULATIF DES PLACEMENTS

	2015	2014
<b>Bilan/Placements en valeur nette (lignes 3 et 4)</b>	938 493	834 328
Différences sur prix de remboursement à recevoir	10 793	8 964
Amortissement des différences sur prix de remboursement	-1 717	-1 776
Autres instruments financiers à terme	967	634
<b>ÉTAT RÉCAPITULATIF DES PLACEMENTS</b>		
<b>Placements en valeur nette</b>	<b>948 537</b>	<b>842 150</b>

## INFORMATIONS RELATIVES AUX TERRAINS ET CONSTRUCTIONS

<i>Données en valeur nette</i>	2015	2014
<b>Immeubles d'exploitation</b>		
Immeubles (droits réels)		
Parts de sociétés immobilières non cotées	5 000	5 000
Parts de sociétés foncières non cotées		
<b>Total immeubles d'exploitation</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
<b>Immeubles de placement</b>		
Immeubles (droits réels)		
Parts de sociétés immobilières non cotées	18 100	8 543
Parts de sociétés foncières non cotées		
<b>Total immeubles de placement</b>	<b>18 100</b>	<b>8 543</b>
<b>TOTAL DES PLACEMENTS IMMOBILIERS</b>	<b>23 100</b>	<b>13 543</b>
<b>Dont :</b>		
Acomptes relatifs aux immeubles d'exploitation		
Acomptes relatifs aux immeubles de placement		
<b>Total des acomptes inclus dans les placements immobiliers</b>		

## 1 - 5 VENTILATION DES CRÉANCES ET DETTES SELON LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Créances au 31/12/2015	Total au bilan	Part à moins d'un an	Part à plus d'un an et à moins de cinq ans	Part à plus de cinq ans
Primes restant à émettre				
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	4 848	3 565	1 283	
Créances nées d'opérations de réassurance	180	180		
Autres créances	6 407	4 149	2 258	
<b>TOTAL</b>	<b>11 435</b>	<b>7 894</b>	<b>3 541</b>	
<i>Au 31/12/2014</i>	<i>9 476</i>	<i>7 493</i>	<i>1 983</i>	

Dettes au 31/12/2015	Total au bilan	Part à moins d'un an	Part à plus d'un an et à moins de cinq ans	Part à plus de cinq ans
Dettes pour dépôts espèces reçus des cessionnaires				
Autres dettes				
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	542	542		
Dettes nées d'opérations de réassurance	5	5		
Emprunts obligataires (dont obligations convertibles)				
Dettes envers des établissements de crédit	2 999	2 999		
Autres dettes	889	889		
<b>TOTAL</b>	<b>4 435</b>	<b>4 435</b>		
<i>Au 31/12/2014</i>	<i>3 132</i>	<i>3 132</i>		

## 1 - 6 INFORMATIONS RELATIVES AUX FILIALES ET PARTICIPATIONS

## LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Néant.

## LISTE DES ENTREPRISES DONT MATMUT VIE EST L'ASSOCIÉ INDÉFINIMENT RESPONSABLE

Dénomination	Siège social	Forme juridique
SCI MPI	49 bis rue Pierre Renaudel - 76100 Rouen	SCI
SCI Lancereaux	49 bis rue Pierre Renaudel - 76100 Rouen	SCI

**1 - 7 CRÉANCES ET DETTES AVEC LES ENTREPRISES LIÉES ET AVEC LESQUELLES EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

Postes du bilan	Au 31 décembre 2015		
	Avec les entreprises liées	Avec les entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	Total
<b>ACTIF</b>			
<b>6 Créances</b>		<b>2 258</b>	<b>2 258</b>
6a Créances nées d'opérations d'assurance directe <sup>(1)</sup>			
6b Créances nées d'opérations de réassurance			
6c Autres créances		2 258	2 258
6d Capital appelé non versé			

<b>PASSIF</b>			
<b>6 Dettes pour dépôts espèces reçus des cessionnaires</b>			
<b>7 Autres dettes</b>	<b>227</b>	<b>5</b>	<b>232</b>
7a Dettes nées d'opérations d'assurance directe			
7b Dettes nées d'opérations de réassurance		5	5
7c Emprunts obligataires (dont obligations convertibles)			
7d Dettes envers des établissements de crédit			
7e Autres dettes	227		227

Postes du bilan	Au 31 décembre 2014		
	Avec les entreprises liées	Avec les entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	Total
<b>ACTIF</b>			
<b>6 Créances</b>	<b>150</b>	<b>2 061</b>	<b>2 211</b>
6a Créances nées d'opérations d'assurance directe <sup>(1)</sup>			
6b Créances nées d'opérations de réassurance			
6c Autres créances	150	2 061	2 211
6d Capital appelé non versé			

<b>PASSIF</b>			
<b>6 Dettes pour dépôts espèces reçus des cessionnaires</b>			
<b>7 Autres dettes</b>	<b>534</b>		<b>534</b>
7a Dettes nées d'opérations d'assurance directe			
7b Dettes nées d'opérations de réassurance	4		4
7c Emprunts obligataires (dont obligations convertibles)			
7d Dettes envers des établissements de crédit			
7e Autres dettes	530		530

<sup>(1)</sup> Aucune entreprise n'exerce une activité d'intermédiaire d'assurance.

**1 - 8 PASSIFS SUBORDONNÉS**

Aucune dette subordonnée ne figure au bilan au 31 décembre 2015.

**1 - 9 COMPOSITION DE L'ACTIONNARIAT**

	Nombre de titres				Valeur nominale en euros
	À l'ouverture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	À la clôture de l'exercice	
Actions	900 000			900 000	29
<i>Dont actions propres</i>					
Obligations convertibles, parts bénéficiaires et titres similaires					

**1 - 10 MOUVEMENTS DES FONDS PROPRES, VENTILATION DES RÉSERVES, RÉÉVALUATIONS**

	Situation en début d'exercice	Affectation du résultat de l'exercice passé	Autres mouvements de l'exercice	Situation en fin d'exercice
<b>1a Capital social</b>	<b>26 100</b>			<b>26 100</b>
<b>1b Primes liées au capital</b>	<b>13 169</b>			<b>13 169</b>
<b>1c Écarts de réévaluation</b>				
<b>1d Autres réserves</b>	<b>17 002</b>	<b>5 029</b>		<b>22 031</b>
Dont :				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles	16 180	5 012		21 192
- Réserve de sécurité	16 180	5 012		21 192
Réserves réglementées	822	16		838
- Réserve des plus-values nettes long terme				
- Réserve pour remboursement d'emprunts pour fonds d'établissement				
- Réserve pour fonds de garantie	153	16		169
- Réserve de capitalisation	669			669
- Autres réserves réglementées				
Autres réserves				
- Réserve spéciale mécénat				
- Autres réserves				
<b>1e Report à nouveau</b>	<b>0</b>			<b>0</b>
<b>1f Résultat de l'exercice</b>	<b>5 029</b>	<b>-5 029</b>	<b>4 512</b>	<b>4 512</b>
<b>TOTAL DES FONDS PROPRES</b>	<b>61 300</b>	<b>0</b>	<b>4 512</b>	<b>65 812</b>

La société n'a procédé à aucune réévaluation au cours de l'exercice.

**1 - 11 ACTIFS INCORPORELS**

<i>Hors logiciels</i>	Valeur nette 2015	Valeur nette 2014
Frais d'établissement	-	-
Frais de recherche et développement		
Droit au bail		
Fonds commercial		
Autres actifs incorporels		

**1 - 12 PROVISION POUR RISQUES EN COURS**

Néant.

**1 - 13 SINISTRES ET PROVISIONS POUR SINISTRES À PAYER**

## 1 - 13a. PROVISIONS POUR SINISTRES À PAYER

	2015	2014
Provisions pour sinistres à payer	3 203	2 839
<b>TOTAL</b>	<b>3 203</b>	<b>2 839</b>

**1 - 14 AUTRES PROVISIONS TECHNIQUES**

## 1 - 14a. VENTILATION DES RUBRIQUES PROVISIONS D'ASSURANCE VIE, PROVISIONS POUR PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES ET RISTOURNES ET AUTRES PROVISIONS TECHNIQUES

	2015	2014
<b>Provisions d'assurance vie</b>	<b>861 776</b>	<b>758 142</b>
Provisions mathématiques	861 776	758 142
Provision globale de gestion		
Provisions pour frais d'acquisition reportés		
<b>Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes</b>	<b>46 914</b>	<b>42 569</b>
Provisions pour participation aux bénéfices des affaires directes	46 914	42 569
Provisions pour participation aux bénéfices des acceptations		
<b>Provisions d'égalisation</b>	<b>465</b>	<b>478</b>
<b>Autres provisions techniques</b>		
Provisions pour aléas financiers		
Provisions pour risques d'exigibilité		
<b>TOTAL</b>	<b>909 155</b>	<b>801 189</b>

## 1 - 14b. ÉTAT RÉCAPITULATIF PAR NATURE D'ACTIFS DES OPÉRATIONS DE CHANGEMENTS D'AFFECTATION D'ACTIFS

Néant.

## 1 - 14c. PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE L'ACCORD DE REPRÉSENTATION DES ENGAGEMENTS

Néant.

## 1 - 15 AUTRES INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN

### 1 - 15a. ACTIFS AYANT FAIT L'OBJET D'UNE CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Néant.

### 1 - 15b. COMPTES DE RÉGULARISATION, PRODUITS À RECEVOIR, CHARGES À PAYER

<b>Comptes de régularisation - Actif</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Intérêts et loyers acquis et non échus	14 160	15 455
<i>Intérêts courus</i>	14 160	15 455
<i>Loyers courus</i>		
Frais d'acquisition reportés		
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
<i>Frais d'acquisition des immeubles à répartir</i>		
<i>Autres charges à répartir</i>		
Autres comptes de régularisation	10 793	8 964
<i>Différence sur les prix de remboursement à percevoir</i>	10 793	8 964
Comptes de régularisation liés aux IFT	967	634
Évaluations techniques de réassurance		
<b>TOTAL</b>	<b>25 920</b>	<b>25 053</b>

<b>Comptes de régularisation - Passif</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Produits à répartir sur plusieurs exercices		
Autres comptes de régularisation	1 717	1 776
<i>Amortissement des différences sur les prix de remboursement</i>	1 717	1 776
<i>Report de commissions reçues des réassureurs</i>		
Comptes de régularisation liés aux IFT		
Évaluations techniques de réassurance		
<b>TOTAL</b>	<b>1 717</b>	<b>1 776</b>

<b>Produits à recevoir rattachés aux créances</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Personnel		
Organismes sociaux		
État		
Groupe et associés		
Débiteurs divers	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

<b>Charges à payer rattachées aux dettes</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Personnel	96	175
Organismes sociaux	279	367
État	64	49
Groupe et associés		
Débiteurs divers	162	120
<b>TOTAL</b>	<b>601</b>	<b>710</b>

1 - 15c. SOLDE NON AMORTI CORRESPONDANT À LA DIFFÉRENCE ENTRE LE MONTANT INITIALEMENT PRÉVU ET LE PRIX DE REMBOURSEMENT DES DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE ÉMIS PAR MATMUT VIE  
Néant.

1 - 15d. VENTILATION DU POSTE PROVISIONS AU PASSIF

	2015	2014
<b>Provisions réglementées</b>	<b>13</b>	<b>25</b>
Provisions réglementées relatives aux immobilisations	13	25
<i>Provisions pour investissement</i>	13	25
Provisions réglementées relatives aux autres éléments d'Actif		
Amortissements dérogatoires		
Provision spéciale de réévaluation		
Plus-values réinvesties		
Autres provisions réglementées		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>31</b>	<b>49</b>
Provisions pour risques		
Provisions pour pensions et obligations similaires		
Provisions pour restructuration		
Provisions pour impôts		
Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices		
Autres provisions pour charges	31	49
<i>Congés anniversaire</i>	30	48
<i>Autres</i>	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>44</b>	<b>74</b>

La provision pour congés anniversaire est déterminée (charges comprises) selon les hypothèses suivantes :

- table de mortalité : TH/TF 00-02,
- turn-over (si âge < 50 ans) : 1,70 %,
- turn-over (si âge ≥ 50 ans) : 0,78 %,
- taux d'actualisation : 2,30 %,
- taux de revalorisation des salaires : 2,18 %.

Cette provision correspond aux droits acquis par les salariés présents lors de leur 10<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup>, 30<sup>e</sup> et 40<sup>e</sup> année d'ancienneté au sein de l'entreprise, soit respectivement 5, 10, 15 et 20 jours de congés payés supplémentaires l'année de l'anniversaire.

1 - 15e. OPÉRATIONS EN DEVICES

Matmut Vie ne comptabilise pas d'opérations en devises.

## 1 - 16 TABLEAU DES ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

	TOTAL	Dont à l'égard des :		
		Dirigeants	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles existe un lien de participation
<b>1 Engagements reçus</b>				
<b>2 Engagements donnés</b>	<b>5 000</b>			
2a Avals, cautions et garanties de crédit donnés				
2b Titres et actifs acquis avec engagement de revente				
2c Autres engagements sur titres, actifs ou revenus	5 000			
2d Autres engagements donnés				
<b>5 Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance</b>				
<b>6 Autres valeurs détenues pour compte de tiers</b>				

## Information sur les engagements reçus :

En 2013, *Matmut Vie* a souscrit un contrat CAP SPREAD CMS pour un notional de 50 000 K€ entrant la catégorie des instruments financiers à terme. Ainsi *Matmut Vie* bénéficie d'un engagement reçu dans la situation où le taux CMS excède 3,50 %, correspondant à la part des intérêts compris entre ce seuil et 5,00 % pour la période allant jusqu'au 30/06/2020.

En 2015, un autre contrat CAP SPREAD CMS pour un notional de 50 000 K€ a été souscrit et *Matmut Vie* bénéficie d'un engagement pour la part d'intérêts compris entre 2 % et 3 % jusqu'au 23/01/2022.

# 2 - INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

## CHIFFRES EN MILLIERS D'EUROS

### 2 - 1 VENTILATION DES PRODUITS ET DES CHARGES DE PLACEMENTS

	Revenus financiers et frais financiers concernant les placements dans les entreprises liées	Autres revenus et frais financiers	TOTAL au 31/12/2015
Revenus des participations <sup>(1)</sup>			
Revenus des placements immobiliers			
Revenus des autres placements		27 733	27 733
Autres revenus financiers (commissions, honoraires)			
<b>TOTAL</b>		<b>27 733</b>	<b>27 733</b>
Frais financiers (commissions, honoraires, intérêts)		910	910
<b>Pour mémoire :</b>			
<i>Autres produits des placements</i>		5 958	5 958
<i>Autres charges des placements</i>		2 004	2 004

	Revenus financiers et frais financiers concernant les placements dans les entreprises liées	Autres revenus et frais financiers	TOTAL au 31/12/2014
Revenus des participations <sup>(1)</sup>			
Revenus des placements immobiliers			
Revenus des autres placements		27 376	27 376
Autres revenus financiers (commissions, honoraires)			
<b>TOTAL</b>		<b>27 376</b>	<b>27 376</b>
Frais financiers (commissions, honoraires, intérêts)		862	862
<b>Pour mémoire :</b>			
<i>Autres produits des placements</i>		13 712	13 712
<i>Autres charges des placements</i>		5 153	5 153

<sup>(1)</sup> Au sens de l'article 20 du décret du 29 novembre 1983.

## 2 - 2 VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES DES OPÉRATIONS TECHNIQUES

	Capitalisation		Assurance individuelle/ Groupes ouverts en euros ou en devises			Contrats collectifs en euros ou en devises		Contrats en U.C.	Acceptations en France	Total général
	P.U./ V.L.	P.P.	Tempo. Décès	Autres. P.U./V.L.	Autres P.P.	DÉCÈS	VIE	P.U./V.L.	(VIE-CAPI)	
	Cat. 1	Cat. 2	Cat. 3	Cat. 4	Cat. 5	Cat. 6	Cat. 7	Cat. 8	Cat. 19	
1 Primes			3 774	113 552	6 344	1 495			1 546	126 710
2 Charges des prestations	0		919	32 917	1 538	678			1 329	37 381
3 Charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques	0		10	79 195	2 539	-13		0	129	81 860
4 Ajustement ACAV								0		0
<b>A - Solde de souscription</b>	<b>0</b>		<b>2 845</b>	<b>1 440</b>	<b>2 266</b>	<b>830</b>		<b>0</b>	<b>88</b>	<b>7 470</b>
5 Frais d'acquisition			589	1 457	773	452			15	3 287
6 Autres charges de gestion nettes	0		484	947	307	197		0	25	1 961
<b>B - Charges d'acquisition et de gestion nettes</b>	<b>0</b>		<b>1 074</b>	<b>2 404</b>	<b>1 080</b>	<b>649</b>		<b>0</b>	<b>41</b>	<b>5 248</b>
7 Produits nets de placements	0		52	27 486	494	39			658	28 727
8 Participation aux résultats	0			25 327	427			0	486	26 240
<b>C - Solde financier</b>			<b>52</b>	<b>2 159</b>	<b>67</b>	<b>39</b>		<b>0</b>	<b>172</b>	<b>2 487</b>
9 Primes cédées			10	0	17					27
10 Part des réassureurs dans les charges des prestations										
11 Part des réassureurs dans les charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques										
12 Part des réassureurs dans la participation aux résultats										
13 Commissions reçues des réassureurs										
<b>D - Solde de réassurance</b>			<b>10</b>	<b>0</b>	<b>17</b>					<b>27</b>
<b>RÉSULTAT TECHNIQUE (A-B+C-D)</b>	<b>0</b>		<b>1 813</b>	<b>1 194</b>	<b>1 236</b>	<b>219</b>		<b>0</b>	<b>219</b>	<b>4 682</b>
HORS-COMPTES										
Montant des rachats				26 442	486					26 928
Intérêts techniques bruts de l'exercice				5	140				486	631
Provisions techniques brutes à la clôture	1		1 478	873 387	16 249	1 287		1	19 956	912 359
Provisions techniques brutes à l'ouverture	1		1 603	768 565	13 233	1 263		1	19 342	804 007

Au 01/01/2015, la provision mathématique des contrats Indemnités décès a été transférée à **Matmut Santé Prévoyance** pour un montant de 21 K€.

2014		Capitalisation		Assurance individuelle/ Groupes ouverts en euros ou en devises			Contrats collectifs en euros ou en devises		Contrats en U.C.	Acceptations en France	Total général
		P.U./ V.L.	P.P.	Tempo. Décès	Autres. P.U./V.L.	Autres P.P.	DÉCÈS	VIE	P.U./V.L.		(VIE-CAPI)
		Cat. 1	Cat. 2	Cat. 3	Cat. 4	Cat. 5	Cat. 6	Cat. 7	Cat. 8	Cat. 19	
1	Primes			3 646	118 166	5 957	1 714			1 535	131 018
2	Charges des prestations	0		1 282	29 388	1 364	823			1 435	34 292
3	Charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques	0		8	87 138	2 398	-18		0	14	89 539
4	Ajustement ACAV								0		0
<b>A - Solde de souscription</b>		<b>0</b>		<b>2 357</b>	<b>1 641</b>	<b>2 194</b>	<b>909</b>		<b>0</b>	<b>86</b>	<b>7 186</b>
5	Frais d'acquisition			870	1 842	764	508			26	4 010
6	Autres charges de gestion nettes	0		362	921	249	241		0	16	1 789
<b>B - Charges d'acquisition et de gestion nettes</b>		<b>0</b>		<b>1 232</b>	<b>2 762</b>	<b>1 013</b>	<b>749</b>		<b>0</b>	<b>42</b>	<b>5 798</b>
7	Produits nets de placements	0		68	31 152	517	42		0	837	32 616
8	Participation aux résultats	0			27 960	453			0	471	28 884
<b>C - Solde financier</b>				<b>68</b>	<b>3 192</b>	<b>65</b>	<b>42</b>			<b>366</b>	<b>3 732</b>
9	Primes cédées			10	0	16					26
10	Part des réassureurs dans les charges des prestations					149					149
11	Part des réassureurs dans les charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques										
12	Part des réassureurs dans la participation aux résultats										
13	Commissions reçues des réassureurs										
<b>D - Solde de réassurance</b>				<b>10</b>	<b>0</b>	<b>-133</b>					<b>-123</b>
<b>RÉSULTAT TECHNIQUE (A-B+C-D)</b>		<b>0</b>		<b>1 183</b>	<b>2 070</b>	<b>1 378</b>	<b>202</b>		<b>0</b>	<b>409</b>	<b>5 242</b>
HORS-COMPTE											
Montant des rachats					25 414	471					25 884
Intérêts techniques bruts de l'exercice					4	113				471	589
Provisions techniques brutes à la clôture		1		1 603	768 565	13 233	1 285		1	19 342	804 029
Provisions techniques brutes à l'ouverture		1		1 482	653 351	10 389	1 256		1	18 857	685 336

## 2 - 3 DÉTAIL DE CERTAINS POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

### 2 - 3a. VENTILATION DES CHARGES DE PERSONNEL

	2015	2014
Salaires	605	844
Charges sociales et autres avantages	329	442
Pensions de retraite		
Autres	84	130
Charges de personnel refacturées par le groupement de moyens	1 181	1 187
<b>TOTAL</b>	<b>2 199</b>	<b>2 603</b>

### 2 - 3b. COMMISSIONS ALLOUÉES

L'entreprise utilise les services de **Matmut** dans la présentation et la gestion de ses contrats.

	2015	2014
Commissions allouées à <b>Matmut</b> pour les affaires directes	1 689	1 648
Commissions allouées à <b>Matmut Mutualité</b> pour les affaires directes		46
Autres commissions d'acquisition	452	460
Commissions d'administration	75	77
Commissions d'acceptation	27	15
Commissions d'apéritif	29	30
<b>TOTAL</b>	<b>2 273</b>	<b>2 275</b>

### 2 - 3c. VENTILATION DES PRIMES BRUTES ÉMISES

	2015	2014
France	126 710	131 018
Espace Économique Européen (hors France)		
Hors Espace Économique Européen		
<b>TOTAL</b>	<b>126 710</b>	<b>131 018</b>

### 2 - 3d. MONTANT DES ENTRÉES ET DES SORTIES DE PORTEFEUILLE

Néant.

## 2 - 4 DÉROGATION AUX PRINCIPES GÉNÉRAUX D'ÉVALUATION EN APPLICATION DE LA RÉGLEMENTATION FISCALE

Néant.

## 2 - 5 ET 2 - 6 VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Charge fiscale	2015	2014
<b>Impôt exigible</b>	<b>2 209</b>	<b>2 935</b>
Dont : afférent aux opérations ordinaires :	2 209	2 935
<i>Impôt sur les bénéfices</i>	2 209	2 935
<i>Crédits d'impôts</i>		
Dont : afférent aux opérations exceptionnelles :		
<b>Impôt différé</b>		
Provision N		
Provision N-1		
<b>Charge d'impôt sociétés au compte de résultat</b>	<b>2 209</b>	<b>2 935</b>

Les principaux éléments de décalages temporaires afférents aux impôts différés sont les suivants :

	2014	Déductions	Réintégrations	2015
Provisions Contribution Sociale de Solidarité des Sociétés	264	264	212	212
Participation des salariés	7	7	20	20
<b>Total</b>	<b>271</b>	<b>271</b>	<b>232</b>	<b>232</b>
Taux d'imposition	34,43 %	34,43 %	34,43 %	34,43 %
Impôts différés	93	93	80	80

Il est rappelé que **Matmut Vie** n'a pas opté pour la comptabilisation des impôts différés dans ses comptes sociaux.

## Intégration fiscale

Aux termes de la convention d'intégration fiscale qui lie la société à **Matmut** (société mère) :

- la charge d'impôt est calculée et comptabilisée par la société comme si elle était imposée distinctement,
- le montant correspondant est versé à **Matmut**,
- la société n'est titulaire d'aucune créance sur **Matmut** en cas d'exercice déficitaire,
- les éventuels excédents de crédit d'impôt famille ou mécénat calculés par la société sont reversés à **Matmut** par cette dernière,
- en cas de sortie du groupe d'intégration, l'éventuelle indemnité à laquelle pourrait prétendre la société serait déterminée d'un commun accord avec **Matmut**.

## 2 - 7 VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS ET NON TECHNIQUES

	2015	2014
<b>Charges non techniques</b>		5
Effet de l'IS sur les reprises à la réserve de capitalisation		
Autres charges		5
<b>Produits non techniques</b>	1	144
Effet de l'IS sur les dotations à la réserve de capitalisation		144
Autres produits	1	
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Dotation provision pour investissement		
Autres charges		
<b>Produits exceptionnels</b>	12	171
Reprise provision pour investissement	12	11
Autres produits		160

## 2 - 8 AUTRES ÉLÉMENTS DU COMPTE DE RÉSULTAT

### 2 - 8a. DÉTAIL DE LA VARIATION DES PROVISIONS D'ASSURANCE VIE BRUTES DE RÉASSURANCE

	2011	2012	2013	2014	2015
Charges des provisions d'assurance vie	90 951	26 663	41 832	89 558	81 873
Intérêts techniques	455	503	548	589	631
Participation incorporée directement					
Utilisation de la provision de PB	13 148	15 491	18 502	20 114	21 152
Variation des cours de change					
Transferts de provisions					-21
<b>Écart entre les provisions d'assurance vie à l'ouverture et les provisions d'assurance vie à la clôture</b>	<b>104 554</b>	<b>42 656</b>	<b>60 883</b>	<b>110 291</b>	<b>103 634</b>

### 2 - 8b. ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DE LA PARTICIPATION DES ASSURÉS AUX RÉSULTATS TECHNIQUES ET FINANCIERS

	2011	2012	2013	2014	2015
<b>A. Participation aux résultats totale</b>	<b>18 771</b>	<b>23 214</b>	<b>23 955</b>	<b>28 884</b>	<b>26 240</b>
A1 : Participation attribuée à des contrats (y compris IT)	13 699	16 095	19 156	20 833	21 895
A2 : Dotation nette de reprise de la provision pour participation aux bénéficiaires	5 073	7 119	4 799	8 051	4 345
<b>B. Participation aux résultats des contrats relevant des catégories visées à l'article A. 132-2</b>					
B1 : Provisions mathématiques moyennes	475 298	548 051	598 989	683 889	790 299
B2 : Montant minimal de la participation aux résultats	17 292	21 721	23 472	28 267	25 752
B3 : Montant effectif de la participation aux résultats	18 334	22 715	23 472	28 413	25 754
B3a : Participation attribuée à des contrats	13 143	15 633	18 639	20 336	21 409
B3b : Dotation nette de reprise de la provision pour participation aux bénéficiaires	5 191	7 082	4 833	8 077	4 345

# 3 - AUTRES INFORMATIONS

## CHIFFRES EN MILLIERS D'EUROS

### 3 - 1 COMBINAISON

La société *Matmut Vie* est intégrée dans le périmètre de combinaison de sa société mère : *Matmut*, 66 rue de Sotteville 76100 Rouen.

### 3 - 2 AUTRES INFORMATIONS

#### 3 - 2a. EFFECTIF MOYEN

Effectif moyen du personnel ventilé par catégories professionnelles

	2015	2014
Direction		
Cadres	10	12
Employés	4	6
<b>TOTAL</b>	<b>14</b>	<b>18</b>

La société a disposé en outre de 13 personnes (équivalent temps plein) dans le cadre du groupement de fait (13 personnes en 2014).

#### 3 - 2b. RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION OU DE SURVEILLANCE

La rémunération des dirigeants n'est pas fournie car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Aucun engagement retraite n'a été pris vis-à-vis des dirigeants.

#### 3 - 2c. AVANCES ET CRÉDITS ACCORDÉS AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Avances et crédits accordés aux dirigeants au cours de l'exercice : néant.

Engagements pris ou contractés pour le compte des dirigeants au cours de l'exercice : néant.

#### 3 - 2d. PARTICIPATION DES SALARIÉS ET INTÉRESSEMENT

	2015	2014
Participation	24	8
Intéressement		37
<b>TOTAL</b>	<b>24</b>	<b>45</b>

### 3 - 2e. ENGAGEMENTS DE RETRAITE

L'entreprise a externalisé auprès de l'UNPMF ses engagements de retraite, charges comprises, par la souscription d'un contrat d'assurance.

Au 31 décembre 2015, la valeur des actifs ainsi placés est estimée à 91 K€, selon la méthode de la « juste valeur ».

La valeur des engagements de retraite de l'entreprise au 31 décembre 2015 est estimée selon les hypothèses suivantes :

- méthode des unités de crédit projetées (conformément à la norme IAS19 et la recommandation 2003-R01 du 1<sup>er</sup> avril 2003 du CNC) ; les écarts actuariels sont constatés selon la méthode dite du corridor,
- taux d'actualisation : 2,30 %,
- tables de mortalité : TH 00-02 et TF 00-02,
- turn-over : pour toutes les catégories socioprofessionnelles, le taux est de 1,70 % jusqu'à 50 ans et de 0,78 % à partir de 50 ans,
- taux de revalorisation des salaires : 2,18 %,
- départ volontaire à la retraite au taux plein,
- droits prévus par la convention nationale des sociétés d'assurance,
- prise en compte des charges sociales et fiscales sur salaires.

Les engagements de retraite ainsi estimés au 31 décembre 2015 s'élèvent à 82 K€ (115 K€ au 31/12/2014).



# 2015

Matmut Vie  
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance  
au capital de 26 100 000 € entièrement libéré  
N° 344 898 358 RCS Rouen  
Entreprise régie par le Code des Assurances  
Siège social : 66 rue de Sotteville 76100 Rouen